Envoyé en préfecture le 28/05/2024
Reçu en préfecture le 28/05/2024
Publié le
ID : 081-218101053-20240523-2024_065-DE

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 23 MAI 2024

Délibération n° 2024/065

OBJET : **Commission de Délégation de Service Public** **Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire**		
Date de convocation : **16 mai 2024**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **25**	Votants : **31**	Date d'affichage ou notification : **06 juin 2024**

L'an **2024, le 23 mai** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 25
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc – Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule M. SERIN Christian - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - Mme OISEAU Christelle - Mme BORDES Mélanie - M. SCUGLIA Domenico - Mme CHAFFARD Anaïs - M. HABERMEYER Olivier Bernard - Mme LAFAGE Chantal - Mme PHALIPPOU Martine - Mme MALAURE Françoise – M. POSER Nicolas - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - Mme BUNEL Sylvie - M. BACOU Julien - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 6
M. MEHDI Saïd (pouvoir OISEAU Christelle) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir HABERMEYER Olivier Bernard) – M. BLESS Mathieu (pouvoir LAVIT Michelle) - Mme FITA Claire (pouvoir AZNAR Blaise) - M. DURAND Eric (pouvoir BELOU Florence) - M. TERRASSIE Vincent (pouvoir POSER Nicolas).

Absents sans pouvoir : 2
M. CALMETTES Patrick - Mme PINEL Vanessa.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Mme LEPINAY Marie-Christine a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 28/05/2024
Reçu en préfecture le 28/05/2024
Publié le
ID : 081-218101053-20240523-2024_065-DE

Vu les articles L2121-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L1411-5 du CGCT ;

- Vu la délibération n°2022/105 du 8 décembre 2022 portant création de la commission de délégation de service public.

- Vu la désignation des membres conformément à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des membres titulaires et suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public.

Considérant le tableau des membres de la CDSP en date du 8 décembre 2022 :

Titulaires (5) :	**Suppléants (5) :**
- AZNAR Blaise	- BLESS Mathieu
- KAOUANE Louisa	- BATAOUI Kamel
- HERRET Nicolas	- OISEAU Christelle
- BELOU Florence	- LEPINAY Marie-Christine
- BACOU Julien	- PINEL Vanessa

CONSIDÉRANT que consécutivement à la démission de Madame Louisa KAOUANE du conseil municipal, il y a lieu de procéder à son remplacement au sein de la Commission de Délégation des Services Publics et de procéder à la désignation d'un nouveau membre,

CONSIDERANT qu'à la suite des dernières élections municipales, les sièges détenus pars les listes d'opposition ont été pourvus,

CONSIDERANT que si la liste dont était issu le membre démissionnaire ne comporte plus de candidat, il faut prendre le suivant sur la liste qui avait obtenu le plus grand nombre de voix lors des élections au sein du conseil municipal, par ordre décroissant du nombre de voix obtenues et jusqu'à épuisement des listes.

Considérant que Mme Louisa KAOUANE faisait partie de la liste « Pour Graulhet »,

Considérant que la liste « Pour Graulhet » est celle qui avait obtenu le plus grand nombre de voix lors des élections au sein du conseil municipal,

Considérant que l'élu suivant à désigner sur ladite liste est M. MEHDI Saïd,

M. le Maire propose au conseil municipal la désignation de Mme OISEAU Christelle, en qualité de titulaire,

M. le Maire propose au conseil municipal la désignation de M. MEHDI Saïd en qualité de suppléant,

DÉCIDE

- DE PROPOSER Mme OISEAU Christelle, membre titulaire de la Commission de Délégation des Services Publics en remplacement de Madame Louisa KAOUANE,

- DE PROPOSER M. MEHDI Saïd, membre suppléant de la Commission de Délégation des Services Publics en remplacement de Mme OISEAU Christelle,

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

Le secrétaire de séance **: Marie-Christine LEPINAY**

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »